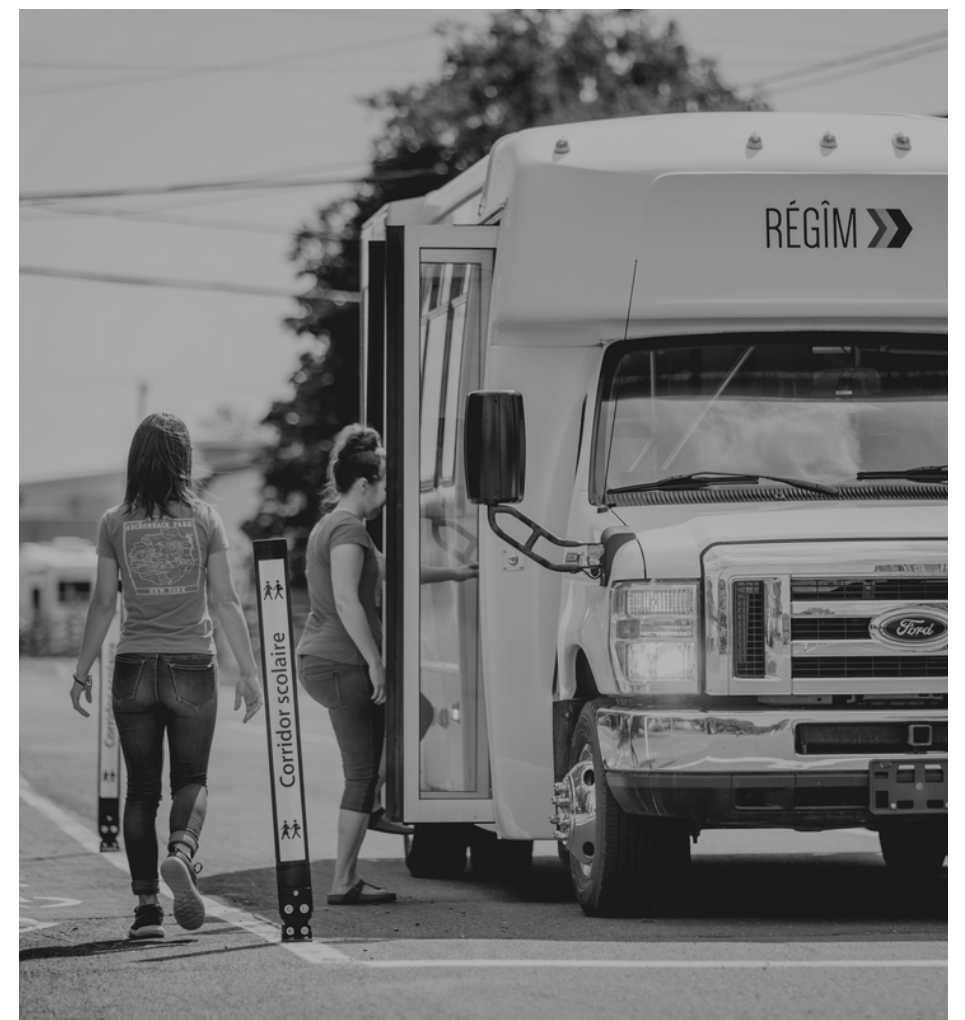


P R I X R E C O N N A I S S A N C E R É G Î M



CAHIER DE CANDIDATURE

2 7 N O V E M B R E 2 0 2 5

RÉGIM  MOBILITÉ DURABLE

PRÉSENTATION

Le Prix reconnaissance RÉGIM pour la mobilité durable vise à souligner l'engagement d'une personne, d'une organisation ou d'une municipalité qui contribue de façon exemplaire à améliorer les déplacements durables en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Ce prix met en valeur les initiatives locales qui favorisent les modes de transport alternatifs comme : le transport collectif, le covoiturage, la marche, le vélo ou toute action innovante réduisant la dépendance à l'automobile individuelle et encourageant une mobilité plus écologique et inclusive.

ENTITÉ DE LA CANDIDATURE

I N D I V I D U S

Reconnaître des citoyens qui se démarquent par leurs actions concrètes ou leur engagement à promouvoir la mobilité durable au quotidien — que ce soit en privilégiant les modes de transport actifs, en sensibilisant leur entourage ou en initiant des projets locaux favorisant des déplacements plus écologiques.

O R G A N I S A T I O N S

Des organisations, entreprises ou institutions qui se distinguent par des initiatives qui encouragent leurs employés, clients ou membres à adopter des pratiques de transport durable, comme le covoiturage, l'autopartage ou l'accès à des infrastructures favorisant les déplacements actifs.

M U N I C I P A L I T É S

Mettre en lumière des municipalités qui intègrent la mobilité durable au cœur de leurs actions, par des aménagements favorables aux piétons et cyclistes, un soutien au transport collectif ou la mise en place de politiques locales visant à réduire l'utilisation de l'automobile individuelle.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La section Critères de sélection présente les éléments qui guideront le comité organisateur de la Table régionale en mobilité durable dans l'évaluation des candidatures. Ces critères permettent de reconnaître les initiatives les plus inspirantes et porteuses en matière de mobilité durable, en tenant compte de leur impact concret, de leur originalité, de leur portée sur la collectivité et de leur contribution à favoriser les déplacements plus responsables et accessibles pour tous.

I M P A C T S U R L A C O L L E C T I V I T É

Ce critère évalue les bénéfices concrets d'une initiative sur la vie des citoyens et sur la qualité des déplacements dans la communauté.

M O B I L I S A T I O N C I T O Y E N N E

Ce critère valorise la capacité d'un projet à impliquer et engager activement les citoyens dans des actions favorisant la mobilité durable.

S E N S I B I L I S A T I O N

Ce critère mesure l'efficacité des actions visant à informer, sensibiliser et encourager le public à adopter des comportements de déplacement responsables.

I N N O V A T I O N E T C R É A T I V I T É

Il reconnaît les approches originales et les solutions nouvelles qui contribuent à rendre la mobilité durable plus efficace ou attrayante.

L E A D E R S H I P

Il met en lumière les personnes ou organisations qui se distinguent par leur exemplarité et leur capacité à inspirer d'autres acteurs de la collectivité.

A D A P T A B I L I T É A U T E R R I T O I R E

Il s'assure que les initiatives tiennent compte des particularités locales de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, et qu'elles peuvent être appliquées de manière réaliste et durable.

DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

C R I T È R E S D ' A D M I S S I B I L I T É G É N É R A U X

1. Remplir le formulaire en ligne de candidature :
2. L'action s'est déroulée au cours des trois dernières années civiles sur le territoire de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine.
3. L'action est en lien avec le développement de la mobilité durable.

D A T E L I M I T E D E D É P Ô T : 1 4 N O V E M B R E 2 0 2 5

Si vous ne recevez pas d'accusé de réception de l'équipe de la RÉGIM, veuillez nous contacter par téléphone au 418 364-0841.

CONTACT

Adresse : 550-A, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Téléphone : 1 877 521-0841

Courriel : regim@regim.info

